

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011****Rapport du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif net et les états financiers trimestriels au 31 décembre 2011.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 31 Décembre 2011.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2011, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- Le portefeuille titre de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» représente 95,49 % de son actif, ce qui est supérieur au seuil maximal de 80 % prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif .

2- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 11,72 % de son actif en titres émis par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 11,32 % de son actif en titres émis par « ATTIJARI LEASING », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

4- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » détient 11,38 % des parts émises par « FCP SAFA », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition de portefeuille et de seuil de détention d'une catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur.

5- « ATTIJARI BANK » détient 88,88 % du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son coté détient 29 764 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. A ce titre, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « ATTIJARI GESTION », gestionnaire de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », une lettre en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées au niveau des points 1,2,3,4 et 5 ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2011.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	11 774 913	13 228 595
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10 233 317	11 206 694
b - Obligations et Valeurs assimilées		1 541 597	2 021 901
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		555 491	3 624 491
a - Placements monétaires	3-3	-	-
b - Disponibilités	3-10	555 491	3 624 491
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		12 330 405	16 853 086
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	40 837	52 766
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	95 819	96 572
TOTAL PASSIF		136 656	149 338
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	12 007 632	16 366 558
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	186 117	337 191
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	3
b - Sommes distribuables de l'exercice		186 115	337 188
ACTIF NET		12 193 749	16 703 748
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 330 405	16 853 086

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Notes</i>	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	17 684	430 724	23 913	760 485
a - Dividendes		-	350 438	-	653 974
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 684	80 286	23 913	106 511
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	191	- 1 787	12 279	49 284
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		17 875	428 937	36 192	809 769
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 38 927	- 151 178	- 50 856	- 224 154
REVENU NET DES PLACEMENTS		- 21 051	277 759	-14 664	585 615
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 9 669	- 38 944	- 14 912	- 56 304
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 30 720	238 815	- 29 576	529 311
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 52 866	- 52 700	- 83 347	- 192 123
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		- 83 586	186 115	- 112 923	337 188
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		52 866	52 700	83 347	192 123
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		280 175	-1 012 538	- 3 434 432	- 1 172 933
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		46 283	119 217	1 770 718	4 571 365
* Frais de négociation		- 175	- 4 745	- 25 151	- 65 581
RESULTAT NET DE LA PERIODE		295 563	- 659 251	- 1 718 441	3 862 162

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>				
<u>des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	- 30 720	238 815	- 29 576	529 311
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	280 175	- 1 012 538	- 3 434 432	- 1 172 933
c - +/- values réalisées sur cession de titres	46 283	119 217	1 770 718	4 571 365
d - Frais de négociation de titres	- 175	- 4 745	- 25 150	- 65 581
	-	- 336 463	-	- 316 089
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>				
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	2 033 598	6 364	8 049 766
* Capital	-	1 420 000	4 000	5 183 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	570 099	2 233	2 691 414
* Régularisations des sommes distrib.	-	43 499	132	175 352
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 3 438 459	- 5 547 884	- 4 175 787	- 17 422 871
* Capital	- 2 350 000	- 3 790 000	- 2 600 000	- 11 127 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 035 592	- 1 660 959	- 1 492 308	- 5 928 395
* Régularisation des sommes distrib.	- 52 867	- 96 925	- 83 479	- 367 477
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 3 142 896	- 4 510 000	- 5 887 863	- 5 827 031
a- En début de période	15 336 644	16 703 748	22 591 612	22 530 780
b - En fin de période	12 193 749	12 193 749	16 703 748	16 703 748
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	10 660	10 680	13 276	16 624
b - En fin de période	8 310	8 310	10 680	10 680
VALEUR LIQUIDATIVE	1 467,358	1 467,358	1 564,021	1 564,021
AN 6- Taux de rendement de la période	1,99%	-4,16%	-8,09%	16,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS*Arrêtés au 31/12/2011**(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2011, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 11 774 913 Dinars contre 13 228 595 Dinars au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
<i>Coût d'acquisition</i>	9 039 870	9 470 710
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 036 883	7 503 390
- Titres OPCVM	505 667	-
- Obligations et valeurs assimilées	1 497 320	1 967 320
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	2 690 766	3 703 304
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 686 637	3 703 304
- Titres OPCVM	4129	-
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
<i>Intérêts courus sur Obligations et valeurs</i>	44 277	54 581
Total	11 774 913	13 228 595

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 17 684 Dinars pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, contre un montant de 23 913 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent ainsi:

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
-Revenus des actions et valeurs assimilées	-	205 472	-	264 216
- Revenus des Titres OPCVM	-	144 966	-	389 758
- Revenus des Obligations	17 684	80 286	23 913	106 511
Total	17 684	430 724	23 913	760 485

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, à 191 Dinars contre 12 279 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
- Intérêts/ Compte courant	191	(1787)	3 262	7 947
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	-	9 017	41 337
Total	191	(1 787)	12 279	49 284

3-4 Note sur le capital**Capital au 30/09/2011**

- Montant	15 066 941
- Nombre de titres	10 660
- Nombre d'actionnaires	15

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	(2 350 000)
- Nombre de titres	2 350
- Nombre d'actionnaires sortants	2

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	280 175
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	46 283
-Régularisation SND (Rachat)	(1 035 592)
- Frais de négociation	(175)

Capital au 31/12/2011

- Montant	12 007 632
- Nombre de titres	8 310
- Nombre d'actionnaires	13

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
-Sommes distribuables de l'exercice	186 115	337 188
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	3
Total	186 117	337 191

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	238 815	(1176)	(51 524)	186 115
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	-	(1)	2
Total	238 818	(1 176)	(51 525)	186 117

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 40 837 Dinars contre 52 766 Dinars au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Gestionnaire	19 463	25 428
- Dépositaire	21 374	27 338
Total	40 837	52 766

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 95 819 Dinars contre un solde de 96 572 Dinars au 31/12/2010, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	12 000	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	
- CMF à payer	1 297	1 472
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	31 975	30 667
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat RS à payer	93	1 060
Total	95 819	96 572

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, à 38 927 Dinars contre 50 856 Dinars pour la même période en 2010, et se détaillent ainsi:

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
- Rémunération du gestionnaire	19 463	75 589	25 428	112 077
- Rémunération du dépositaire	19 464	75 589	25 428	112 077
Total	38 927	151 178	50 856	224 154

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, s'élèvent à 9 669 Dinars, contre 14 912 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent comme suit :

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3 025	12 405	3 312	14 311
- Redevance CMF	3 893	15 118	5 086	22 415
- Frais de publicité et publications	2 521	10 000	2 024	8 030
- Autres charges	6	19	8	47
- TCL	225	1 402	4 483	11 501
Total	9 669	38 944	14 912	56 304

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 555 491 Dinars contre 3 624 491 Dinars au 31/12/2010, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Avoirs en banque	40 459	3 473 896
- Sommes à l'encaissement (*)	3 953 481	143 178
- Sommes à régler (**)	(3 438 671)	(8 702)
- Ecart sur intérêts courus /TCN	222	16 119
Total	555 491	3 624 491

(*) Correspond principalement au rachat de 23 800 titres AOS du 30/12/2011

(**) Correspond principalement au rachat de 2 350 titres APS du 30/12/2011

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires d'«ATTIJARI GESTION» au 31/12/2011, s'élèvent à 75 589 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2011, s'élèvent à 75 589 Dinars TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2011*(Unité : en Dinars Tunisiens)*

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2011	%Actif
Actions & Valeurs assimilées		7 036 883	9 723 520	78,86%
ATTIJARI LEASING	34 048	744 231	1 395 968	11,32%
MONOPRIX	29 043	588 668	822 382	6,67%
BANQUE DE TUNISIE	65 000	428 473	695 955	5,64%
ENNAKL	69 373	869 471	665 148	5,39%
ATTIJARI BANK	29 764	635 470	556 646	4,51%
TUNISIE LEASING	18 314	340 656	528 084	4,28%
ADWYA	62 000	291 134	436 604	3,54%
ARAB TUNISIAN BANK	69 168	261 437	408 783	3,32%
SFBT	27 460	289 283	357 282	2,90%
BIAT	4 750	299 317	353 609	2,87%
AMEN BANK	5 255	173 517	343 262	2,78%
CIL	17 442	91 212	315 159	2,56%
SIMPAR	5 425	136 356	312 974	2,54%
UBCI	7 017	115 038	307 780	2,50%
BNA	20 000	232 228	240 360	1,95%
GIF FILTER	38 307	104 405	220 227	1,79%
SITS	59 500	152 319	215 152	1,74%
BTE ADP	6 601	158 698	196 901	1,60%
ASSAD	16 565	130 506	175 556	1,42%
TUNIS RE	14 750	103 250	168 652	1,37%
SPDIT	23 970	149 310	160 695	1,30%
TUNISIE PROFILE	23 622	81 808	140 575	1,14%
ATL	23 102	84 311	126 738	1,03%
ESSOUKNA	14 000	70 835	113 946	0,92%
SOMOCER	27 500	58 285	99 578	0,81%
POULINA GROUP HOLDING	8 100	44 625	66 201	0,54%
TELNET HOLDING	6 845	39 701	60 003	0,49%
CIMENT DE BIZERTE	6 800	78 200	53 856	0,44%
TUNINVEST	5 000	34 500	49 730	0,40%
ELECTROSTAR	11 211	166 185	42 714	0,35%
UIB	1 500	26 285	28 383	0,23%
SERVICOM	2 000	6 500	21 998	0,18%
STB	1 500	18 643	15 005	0,12%
SIPHAT	1 000	23 204	14 070	0,11%
MAGASIN GENERAL	100	8 822	13 546	0,11%
Obligations		1 497 320	1 541 597	12,50%
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171 464	857 320	888 839	7,21%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	240 000	246 547	2,00%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	400 000	406 211	3,29%
OPCVM		505 667	509 797	4,13%
FCP SAFA	500	52 079	52 042	0,42%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	4 440	453 589	457 755	3,71%
Total Général		9 039 870	11 774 913	95,49%